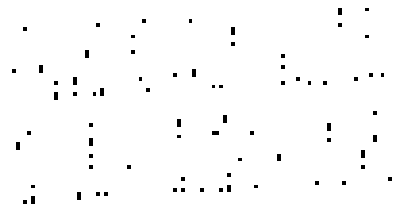




ACRIF
SIMPRESO
DARTS
DE DESIGN
MARSEILLE
MÉDITERRANÉE

ÉTABLISSEMENT
PUBLIC
D'ART ET DE
DESIGN
MARSEILLE
MÉDITERRANÉE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE - MÉDITERRANÉE
Siège social : 101, avenue de Lancy - CS 20542 - 13288 Marseille Cedex 9

Bilan Partenariat ESADMM/AP-IMM

Conseil d'Administration

Séance du 10 décembre 2018

Délibération n° DCLM_07_PAR_19_18 AP STEFANO

L'an deux mille dix-huit, le sept décembre,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du Conseil au siège de l'établissement, sur convocation de Madame le Présidente en date du 23 novembre 2018;

CONSIDÉRANT

- l'avis du Comité technique du 2 novembre 2018 ;

La Présidente,

Exposé

Le 19 février 2015, le Comité Technique, puis le Conseil d'Administration, ont émis un avis favorable pour la création d'un atelier atelier au sein de l'Hôpital Sainte Marguerite. L'ESADMM propose d'offrir ses soins aux personnes hospitalisées bénéficiaires d'allocations publiques au sein de l'Hôpital et d'autre part des ateliers spécifiques hebdomadaires à destination des séjournants.

Le partenariat entre l'Association Publique - Hôpitaux de Marseille et l'ESADMM est fondé sur les principes suivants :

- respect de la personne, notamment de ses options politiques, philosophiques et religieuses, de sa dignité et de son intégrité,
- respect de la confidentialité des faits et informations de toute nature dont les membres de l'ESADMM peuvent avoir pris connaissance à l'occasion de leur activité au sein de l'Établissement,
- droit de désertion,
- non ingérence dans l'activité des services,
- régularité de l'activité,
- absence de pratiques discriminatoires.

Une convention a été signée le 9 septembre 2014 entre l'ESADMM et l'AP-HM pour une durée de deux ans, fixant les principes de coopération. La convention a été prolongée ce partenariat jusqu'au 9 septembre 2019.

Une charte d'utilisation prévoyant les modalités d'organisation et d'intégration dans les ateliers publics a été rédigée :

1) Ateliers publics destinés au sein de l'Hôpital Sainte Marguerite (Marseille Séniat) :

Les ateliers publics de la journée ont été transférés à l'Hôpital Sainte Marguerite. Les ateliers hebdomadaires sont restés inchangés à l'exception de l'agenda (mardi et jeudi). Trois enseignants sont concernés : Gélia Teaghiou, Pierre Louis Albert et Maria Luella Pope.

2) Ateliers spécifiques pour malades :

Le cours a eu lieu d'habitude à midi. Le nombre d'heures prévu pour ces ateliers était de 7 heures / semaine. Un membre du personnel soignant est présent à chaque cours. Les patients relèvent des services neurologie, pédopsychiatrie, hôpital de jour pour enfants.

Ces ateliers sont menés en collaboration avec les équipes de soins et les enseignants de l'école. Ce partenariat permet à l'hôpital une ouverture sur la vie culturelle de la cité, le but de ces ateliers n'étant pas de soigner les pathologies des patients mais d'amener à un « mieux-être » par la médiation de l'art.

Les élèves ont participé au Festival des Arts Lphéniciens et à une exposition artistique à la maison 2/10 Maisons Plaines.

Un projet avec la présence des Daumottes a été lancé en 2018, avec les données fournies de la plaine, mais à des coûts qui font écho à :

Le bilan annuel révisé adjoint est présenté en Conseil d'Administration :

- Bilan de l'exercice 2018 (P11) ;
- Bilan de l'exercice 2019 (P12) ;

Le projet est en Conseil d'Administration, en l'absence de :

